

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LE PETIT TUNISIEN

ABONNEMENTS : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues en France et à l'Etranger dans toutes les grandes agences et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

INSERTIONS : première page : 5 fr. la ligne ; Echos, 2fr.; Chronique locale : 1 fr. 50 ; Faits divers, 1 fr. Reclames en troisième page : 0 fr. 80 ; quatrième page, 0 fr. 40. Payables d'avance.

RÉDACTION & ADMINISTRATION : Rues d'Italie et Hannon, Tunis

Secrétaire de la Rédaction : GANOUNA

Comédie Politico-Conférencière DÉROUTE DES MENEURS

La Grève des Conf. Cons.

La fin d'une Comédie politico-conférencière
La déroute des meneurs

C'a été aussi cocasse, aussi fertile en incidents exhalants qu'un film de Max Linder, de Prince, ou de Mistinguett... le cinématographe n'est-il pas, d'ailleurs, l'image de la vie ?

Ça commence comme un mirliton de François Coppée :

L'histoire, chers lecteurs, fut très brève, Les délégués s'étaient mis en grève....

De ce que l'un d'eux avait vu son élection confirmée et validée par dame Justice, ils déclarèrent la mise-bas. Ils étaient vingt-et-un, trois fois sept, ô fatidisme des chiffres. « Tant que Destrées sera là, crièrent-ils, écrivirent-ils, signèrent-ils, jurèrent-ils, tant que Destrées sera là, nous ne siégerons pas ». Ils ont siégé quand même, ô héroïsme méconnu, et même ils siègent encore, et ils assiègent le buffet de leur assiduité....

Ce fut un pas de clerc que les vingt-et un eussent pu s'éviter, du moment qu'ils n'ont pu consulter utilement leurs électeurs, et qu'ils se sont, en fin de compte (à dormir assis devant un pupitre de délégué), ralliés à la motion des républicains, leurs adversaires abhorrés ; à savoir qu'il fallait ne pas cesser de siéger pour ne pas laisser la chose publique en débandade.

A-t-on jamais vu ça ? Des élus désertent les séances, faire bon marché du mandat électoral, parce que la figure d'un adversaire leur a déplu ! On n'a jamais rien vu de pareil, même en Algérie, où pourtant les luttes électorales sont fort chaudes. A ce propos, il nous souvient qu'au Conseil Général de Constantine, un incident analogue se produisit, mais il ne tourna pas en une aussi ridicule équipée.

Il s'agissait d'une élection de la circonscription de Biskra. Le maire de cette localité, M. Couillaud, candidat, avait pour concurrent son confrère en médecine, le docteur Liagre. Ce dernier avait beaucoup plus de chance de passer que le chef de la Municipalité. Ce dernier se livra alors à des manœuvres qui furent plus tard reconnues frauduleuses, afin de dénaturer le résultat du scrutin. Il fit annuler notamment des bulletins au nom de son adversaire, M. Liagre, dont il triompha.

Ce dernier, mécontent comme bien l'on pense, se pourvut devant le Conseil de préfecture qui cassa l'élection de M. Couillaud et déclara M. Liagre élu. Cela n'empêcha pas M. Couillaud d'aller siéger à la session du Conseil général, qui venait de s'ouvrir entre temps : il lui avait suffi d'interjeter pourvoi devant le Conseil d'Etat.

Les adversaires de M. Couillaud manifestèrent contre sa présence à leur assemblée. La séance fut suspendue pendant une demi-heure. L'on pensait que le délégué s'en irait ; il n'en fit rien ; la séance continua. Plus tard le Conseil d'Etat

confirma l'arrêt du Conseil de Préfecture. Cela n'empêcha pas M. Couillaud d'avoir siégé pendant toute une session

Le cas rapporté par nous était donc beaucoup plus grave que celui de M. Destrées. Notre confrère a été également et judiciairement reconnu élu pour quatre ans, et doit rester élu envers et contre tous. Que l'on profite de son cas pour parler de réforme électorale, passe ; mais, encore une fois, le remaniement d'un décret antérieur à la venue de M. Alapetite à Tunis, et reconnu obscur en certains de ses points, ne saurait infirmer un arrêt de justice, ni avoir d'effet rétroactif, à moins de dissoudre la Conférence et de la faire intégralement réélire en vertu du nouveau décret à élaborer.

Et puis, que venaient faire dans cette histoire ces électeurs des trois collèges de la première circonscription, qu'on convoque à une réunion publique présidée par un personnage qui n'est, lui-même, ni électeur, ni encore éligible, puisqu'il faut deux ans de résidence effective. Quelle comédie jouaient donc ces vingt-et-un qui prêtent serment de ne plus siéger, appellent leurs mandants à la rescousse, ne récoltent qu'une cacophonie et des cris d'animaux, et s'en revont à leurs chaises curules comme si de rien n'était?....

Les véritables intéressés n'étaient pas là : les électeurs de Ferryville ont bien envoyé une délégation, mais était-elle l'émanation de leur majorité ? C'est douteux.

C'est tellement douteux que le citoyen Marseault était invisible. On le cherchait partout, on ne le trouvait nulle part. Le citoyen Marseault, dont nous avons vu avec quelque surprise l'Humanité prendre la cause en mains, car il a cessé d'être unifié depuis belle lurette, le citoyen Marseault a eu, dans toutes ces affaires, une conduite fort étrange. On lui a signifié le jugement du Tribunal. Comme l'a rapporté M. de Carnières, il se garde d'en rien dire à personne : il garde le document par devers lui et laisse périmer les délais de recours devant le Conseil d'Etat.

C'était une façon limpide d'abandonner la partie. Marseault ne vaut guère Marceau !

Quant aux délégués grévistes, s'apercevant un peu tard qu'ils avaient été plus royalistes que le roi, plus vindicatifs que le candidat inéligible, ils ont pris le sage parti de rentrer dans le rang.

Il valait mieux n'en pas sortir.

JEAN-SANS-PEUR.

La PETITE TUNISIE SOCIALISTE sait tout, dit tout, renseigne sur tout.

La réclamer partout, tous les mardis matin.

A LA CONFÉRENCE CONSULTATIVE

Hier a eu lieu, à trois heures du soir, la réouverture de la Conférence Consultative, après une petite semaine de congé que se sont gracieusement octroyé un certain nombre de ces messieurs. Il va sans dire que le Gouvernement a dû prévoir le cas de conférenciers refusant de siéger pour une cause quelconque et qu'il affectera les 2.780 francs d'économie réalisée sur les 21 permissionnaires à quelque œuvre de charité ou de bienfaisance.

Il serait souverainement injuste que des délégués reçoivent une rémunération alors qu'ils n'ont pas accompli les charges de leur mandat qui n'a commencé qu'aujourd'hui, soit neuf jours après la convocation officielle.

Contrairement à ce qui s'était passé lundi dernier, les protestataires ont été bien sages et on a pu procéder à l'élection du secrétaire : c'est M. Burseaux, qui avait été choisi par les républicains, qui a été élu par 19 voix contre 16 données à M. Guillemard, de Sousse, sur le nom duquel se sont portés les réactionnaires et qui a recueilli 15 voix !

Puis, M. le Résident Général a prononcé un fort intéressant discours.

Comme il ne reste plus que onze jours pour voter le budget, on voit que les conférenciers vont être obligés de veiller souvent le soir et de mettre, si l'on peut dire, les morceaux doubles.

Comme les années précédentes, la presse n'a pas été admise aux séances.

Le discours du Résident Général a été ce qu'il devait être : clair, bref, concis, plein de faits et de réalisations, empreint de patriotisme.

Nous reviendrons plus en détail sur chacun des points qu'il a abordés, notamment sur la réalisation de l'emprunt par le Crédit Foncier.

En attendant, nous félicitons respectueusement son auteur.

NOTE DU JOUR

Politique d'Association

Le Congrès National du Parti Républicain Socialiste et la question indigène

Dans ce journal où nous avons de tout temps défendu la politique condescendante du gouvernement vis-à-vis des indigènes, il est intéressant d'enregistrer toutes les manifestations tendant à la consécration de cette politique.

Pour aujourd'hui nous tenons à enregistrer l'opinion émise par les assistants du 2^{me} Congrès National du Parti Républicain Socialiste, les 1^{er}, 2 et 3 novembre 1912, sur la question indigène.

A ce Congrès MM. Candace, député de la Guadeloupe, et Numa Léal, avocat à la Cour d'Appel, fils de notre Directeur de la Sécurité, ont soumis la motion suivante :

Nécessité d'une politique d'association dans les nouvelles colonies et dans les pays de protectorat, et particulièrement dans l'Afrique du Nord, propagation de l'institution et de l'organisation de l'enseignement professionnel ; associer professionnellement les indigènes à la vie nationale à mesure qu'ils s'émancipent

intellectuellement et moralement ; leur accorder aussi progressivement les droits civiques ; donner des garanties de justice aux citoyens des vieilles colonies et aux indigènes musulmans de l'Afrique du Nord ; apporter dans les vieilles possessions toutes les modalités de la vie nationale ; substituer, dans tous les pays où flotte le drapeau de la France la garantie des lois à l'arbitraire des décrets et des décisions administratives.

Avant de commenter les vues de MM. Candace et Léal, nous devons ajouter que ce dernier a fait approuver une motion concernant la politique d'association en Tunisie, l'application aux indigènes des lois sociales promulguées en France, la diffusion de l'Enseignement, la suppression du contrat de Khamessat, la garantie des lois à l'égard des indigènes.

Le Congrès a adopté la motion et a chargé une commission d'y apporter les modifications de forme nécessaires.

En attendant le prochain Congrès, au cours duquel aura lieu la discussion d'un rapport sur la question indigène élaboré par M. Léal, nous devons adresser au jeune maître des félicitations cordiales pour la diffusion qu'il donne aux questions tunisiennes dans les milieux républicains de la Métropole. C'est par de tels modes de propagande que l'on connaîtra, en France, la réalité de nos aspirations et celles de ceux de nos protégés, qui recherchent dans un loyalisme bon teint la satisfaction de leurs vœux les plus chers.

LE SEMAINIER

AU B.-G.

Dans les classes prolétariennes, le mariage devant un monsieur généralement raide et froid, le ventre ceint d'une écharpe tricolore, est devenu une superfluité, d'autant plus qu'il faut produire un tas de papperasses longues à obtenir, parfois coûteuses, sans lesquelles celui-ci vous refuse net son concours. C'est pourquoi, aujourd'hui, on voit tant d'unions libres où la paix du ménage et la fidélité des « unis » sont plus réelles que dans les mariages consacrés par devant l'autorité municipale.

Mais si la simplicité est une chose appréciable, très appréciable même, elle entraîne parfois des conséquences diverses, morales, pécuniaires ou autres.

Ainsi, par exemple, pour un petit cheminot du B.-G., il ne pourra faire voyager gratuitement sa « conjointe ». S'il s'en avisait, et que le fait fut connu de ses supérieurs, il serait mis, sur le champ, à la porte de la compagnie pour s'être rendu coupable d'une indélicatesse, pour ne pas employer un autre terme.

Mais alors pourquoi ce qui est considéré comme punissable de révocation pour un petit cheminot est-il permis à un agent supérieur ? Est-ce que l'indélicatesse aurait des degrés aux yeux de la compagnie, selon qu'elle est commise par un chef ou par de simples agents ?

Mon bon Serressèque, je te vois, avec infiniment de peine, toi mécanicien de ton état et socialiste d'opinion, marcher à la

remorque des camelots du roy ou autres piliers de sacristie.

Tu navres tes amis. Ressaisis-toi, lâche toute cette camelotte et méfie-toi, même de ceux qui se prétendent tes amis.

Leurs vues, leur situation sociale n'ont rien de commun avec les nôtres. M'écouteras-tu, bon et brave camarade Serressèque ?

CHEMINOT.

NOS ECHOS

A la Cie P. L. M. — Nous relevons avec plaisir, parmi les récentes nominations dans la Légion d'Honneur, le nom de M. Maurris, directeur de la Cie P. L. M., qui vient d'être élevé au grade de Commandeur.

Cette distinction est la légitime récompense des services éminents rendus par la Cie P. L. M. sous la direction intelligente de M. Maurris au Commerce et à l'Industrie française.

La même promotion fait M. Masure, secrétaire du Conseil d'administration de P. L. M., officier de Légion d'honneur. Toutes nos félicitations.

Poète badin. — Le frère du chef de Cabinet de M. Alapetite n'est pas seulement le journaliste de talent qui enlève quotidiennement la chronique diplomatique et étrangère du Temps et d'Excelsior ; c'est aussi un poète badin tendre et enjoué.

Voyez plutôt ce sonnet que M. René Puaux a intitulé le Dandy, et dans lequel on voit revivre, lestement enlevé, le snob 1830 :

Les boutons du gilet en quinconce alignés
font des dents de métal dans son sourire sourie.
Les pantalons élastiques en caoutchouc peigné
dessinent un mollet que Léonore admire.

L'air absent, le regard distrait et éloigné,
le dandy sent très bien qu'il est le point de mire...
D'illusions de tendresse et d'entrée imprégné,
il se rit des jaloux et raille la satire.

Inventer un collet, un tour pour la cravate
est l'unique souci de l'âme délicate
Qui vit sous son jabot de p-tot de Chantilly.

Et ce fat, ce poseur, ce parfait imbécille
Jouira d'être immortel dans son œuvre inutile,
par le soins de Monsieur Barbey d'Aurevilly.

RENÉ PUAUX.

Dossier ad-mira-ble. — Comme tous nos confrères, sans doute, nous avons reçu d'une dame M... autrefois à Tunis, actuellement domiciliée à Paris, dans les environs de la place de la République, des renseignements édifiants contre un avocat du barreau de Tunis.

Mais, nous ne sommes pas du tout disposés à lui prêter notre concours malgré la gravité des faits. Il y a aujourd'hui prescription. Nous laisserons donc cet avocat digérer en paix le fruit de ses savants calculs qui auraient pu lui causer bien des désagréments à l'époque de leur perpétration.

Mais pourquoi la dame en question fait-elle revivre cette affaire ? pourquoi a-t-elle attendu d'avoir quitté Tunis ? Peut-être n'a-t-elle pas reçu la part promise. Elle a trente ans pour s'adresser aux tribunaux civils si ses droits existent. Qu'elle en use donc. Et à ce moment le parquet verra dans les pièces de la cause la part prise par l'avocat incriminé et les sanctions qui devront être prises contre lui — s'il y a lieu.

Formule gênante. — Dans la manchette de la Tunisie Française a figuré jusqu'en ces derniers temps, au-dessous du titre principal, la formule : Journal Républicain. Ce n'était bien grand, ça ne tenait pas beaucoup de place, c'était microscopique. Mais enfin, les gens ayant bonne vue pouvaient distinguer les deux mots sur l'étiquette.

Or, depuis quelques jours, la formule Journal Républicain a disparu de la manchette de M. Tridon. Elle était donc bien gênante, encore que fallacieuse ! Il est vrai que les articles de M. Ravelaid

OXYGENEE CUSENIER

PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

CHAUX HYDRAULIQUE & CIMENT

Paul POTIN

DÉPOT : rue de Turquie au (Port)
BUREAU : 22, rue Es Sadikia
TÉLÉPHONE : Tunis n° 197. Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif).

Imprimerie Typo-Lithographique

F. WEBER

TUNIS

Exposition Universelle de Bruxelles 1910
Classe 8. — Lithographie-Gravure : Médaille d'Or, la plus haute récompense.
Classe 11. — Typographie : Médaille d'Or, la plus haute récompense.
Classe 12. — Publications périodiques et de luxe : Médaille d'Argent, attribuée à la Tunisie Illustrée.
M. WEBER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, et en général tous les commerçants, qu'il est à même de fournir tous les genres d'imprimés en lithographie et gravure, et ce aux mêmes prix et conditions que les premières maisons de France.

MAISON DE PYROTECHNIE

Joseph PAONESSA, artificier

Fournisseur de S. A. le Bey et de la Ville de Tunis

Magasin de Vente: 22, Avenue Jules-Ferry — TUNIS

Torches en feux de couleurs pour retraits aux flambeaux
Spécialité de signaux pour la Marine et les Chemins de fer
Mèches de Sûreté pour Mines
Fabrique à Borgel, route de La Goulette
TÉLÉPHONE 430

Société Générale de l'Afrique du Nord

Société anonyme — Capital 5.000.000 de francs
Siège social à TUNIS, 7, rue d'Alger

AGENCES A SOUSSE ET A SFAX

Opérations de Bourse — Souscription sans frais aux émissions — Avances sur Titres — Encaissements et compte de Coupons — Virements télégraphiques — BILLETS et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

Les Placements Exceptionnels

5 % net d'impôt, sans courtage
ou commission quelconque, constituent un placement exceptionnel. C'est le cas du

BON DE CAISSE

qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

Vins, Eaux-de-Vie du Domaine de Potinville

F. BERNET

TUNIS — 23, rue d'Italie, 23 — TUNIS

Liqueurs de Marques

Eaux Minérales, etc.

LIVRAISONS A DOMICILE

CHAUSSURES FAURE

solides pour la marche et la campagne

CHAUSSURES FAURE

habillées pour soirées

CHAUSSURES FAURE

Pantoufles chaudes et élégantes, sabots, galoches, chaussons

CHAUSSURES FAURE

Dames, Messieurs, Fillettes, Garçonnes

14, rue d'Italie — TUNIS

MAISON A. MODIGLIANI

FONDÉE EN 1868

AGENTS MARITIMES

Affrètements — Assurances Maritimes — Embarquements et Débarquements

Succursales : BIZERTE, SOUSSE & SFAX

Adresse Télég. : Maritime-Tunis Téléphone 74

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursales : à BIZERTE, SOUSSE ET SFAX

Emission de Chèques et de Lettres de Crédit
CHANGE DE MONNAIES
Garde de Titres et Objets précieux
Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Le Monde

Compagnie Française d'Assurances à Primes fixes contre l'INCENDIE et sur la VIE

Siège social : 16, rue Le Peletier — PARIS

Capital et fonds de garantie : 90.000.000 de francs

VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes simples et combinées, Assurances à terme fixe, dotales et en cas de vie, Rentes viagères et nouvelles combinaisons très avantageuses.
INCENDIE. — Assurances d'immeubles, marchandises, mobiliers, fermes et récoltes, Assurances contre la foudre et l'explosion des appareils à vapeur, Contre le recours de propriétaires, locataires et voisins.

Les polices de la Compagnie LE MONDE sont agréées par le Crédit Foncier de France et par l'Etat français.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général, inspecteur de la Compagnie à Tunis, passage de Paris (par l'avenue de Paris).

Agences régionales : BIZERTE : M. A. Laballe. — SOUSSE : M. A. Daninos. — SFAX : M. Aurélio Darmon. — BEJA : M. S. Enriquez. — LE KEF : M. César Enriquez. — MAHDIA : M. J. V. d'Elie Setbon. — GABES : M. Is. Saada. — SOUK-EL-ARBA : M. Léon Hanoun. — TABARKA : M. Soria

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX RAPIDES

Arrivées et Départs de la Semaine

ARRIVÉES

Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte.
Mardi à 3 h. du soir, service rapide de Marseille.
Mercredi à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Soussse.
Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.
Vendredi à minuit, service rapide de Marseille.
Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bougie, Djidjelli, Bône, Philippeville, Bône, La Calle, Tabarka et Bizerte.
Samedi à 5 h. 30 du matin, service de Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.

DÉPARTS

Dimanche à midi, service direct pour Marseille.
Dimanche à 2 h. du soir, service rapide, pour Sfax et Soussse.
Mercredi à midi et demi, service rapide pour Bizerte et Marseille.
Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.
Vendredi à 1 h. du soir, service rapide pour Marseille.
Samedi à 10 h. du matin, service pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire par transbordement.
N-B. — Un service direct de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique n° 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

Cie de Navigation Mixte

Compagnie Touache -- Paquebots-poste français
AGENCE DE TUNIS

Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc

Transport de passagers, de dépêches et de marchandises

Arrivée de MARSEILLE tous les dimanches 10 h. s.
— à MARSEILLE, tous les mercredis à 5 h. 15 matin.
— de PALERME, tous les mercredis à 4 h. m.
— de MARSEILLE, tous les vendredis à 4 h. 15 m.
— de la COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdi, Monastir, Soussse), tous les samedis à 9 h. 30 du soir.

— à MARSEILLE, tous les jeudis à 7 h. soir.
Départ de TUNIS pour MARSEILLE, tous lundis, à h. s.
— de TUNIS pour PALERME, tous lundis à 4 h. s.
— de PALERME pour TUNIS, tous mardis à 3 h. s.
— de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et TRIPOLI, tous les mercredis à midi.
— de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis 10 h. m.
— de MARSEILLE pour Tunis, tous les mercredis à midi.
— de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Soussse, Monastir, Mehdi, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis à 8 h. soir.
— de MARSEILLE pour BIZERTE, TUNIS (facultatif).

Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et les Zibans et retour par les mêmes escales (sauf modifications).

La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dunkerque.

La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets de passages de Tunis à Paris et retour.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents principaux : PEDELUPE Frères.

HUILES MINÉRALES

Huiles végétales industrielles — Huiles animales

Graisses consistantes

Brosserie, Articles de cave, Couleurs et vernis

Droguerie HABIS

TUNIS — 94, rue de Portugal (angle rue de Belgique)

Plantes médicinales, Produits chimiques, Eaux minérales

DANS TOUS LES CAFÉS EXIGER LA BOUTEILLE

A. BEMBARON, agent

TUNIS — 57, rue de Naples, 57 — TUNIS

Clinique Vétérinaire

BONNENFANT, administrateur

Boxes — Chenil — Pension pour

Chevaux et Chiens

ROUTE DE L'ARIANA

Petites Annonces

la ligne **0,25** la ligne

Les Petites annonces classées sont acceptées aux bureaux du journal le lundi avant quatre heures du soir. Elles doivent comporter au moins deux lignes soit cinquante centimes au minimum.

A VENDRE une propriété de 10 hectares d'un seul tenant située à Machilly (Haute-Savoie), à 800 mètres de la gare.

Maison d'habitation composée de 4 pièces, une cave et grenier, grange, écurie pour 12 bêtes, remise, porcherie, chambre à lessive et poulailler, le tout en bon état.

Prix : 27.000 francs.

S'adres. à M. Armand LOUP, au dit lieu.

Demandes d'emplois

Excellent comptable, jolie écriture, bons certificats, bonnes références, dem. empl. journal

Ouvrier agricole, connaissant spécialement le battage, demande place, irait n'importe où. S'adresser Bar Goudal, rue Marcheschau.

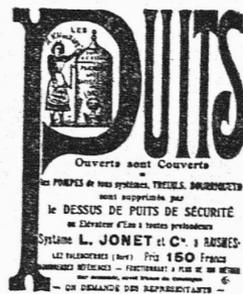
Petite correspondance

Nous refusons systématiquement toute insertion de nature à choquer la pudeur de nos lecteurs.

Leçons

Leçons d'arabe et d'anglais à domicile. Journal

Les offres et demandes d'emplois sont acceptées gratuitement par le canal de l'Office du Travail.



BENGALINE

PEINTURE

émail perfectionnée

DÉPOT :

Droguerie Nationale

Crèche Père et Fils

6, rue d'Italie, 6

TUNIS

Représentant :

J.-C. BONICI

Rue d'Alger, 11

TUNIS

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix -- Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médailles d'or Exposition universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

L'Aermotor

Moulin à vent en acier galvanisé

La plus haute récompense aux Expositions



ur tous renseignements, s'adresser chez

M. P. LECLERCQ & C^{ie}

Avenue de Carthage — TUNIS

AGENCE DANA

9, rue Es-Sadikia, 9 — TUNIS

Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix très réduits. — Formalités en douane. — Assurances maritimes. — Embarquements et débarquements. — Avances sur marchandises. — Transports pour tous pays à forfait. — Garde-meubles assuré. — BILLETS circulaires. — BILLETS facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises et étrangères, correspondants partout. — Emballage de mobiliers. — Maison de confiance. — Entrepôts avenue de Londres prolongée : 30, rue de Montpelier, et rue du Caire. Téléphone 190.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés

Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, BILLES de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.

Dépôt à vue : 2 o/o

Dépôts à échéance fixe (de 1 an à 3 ans) : 3 o/o

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés. Ces coffres, installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Location de compartiments à partir de cinq francs par mois

CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

Société anonyme — Capital : 50 millions

SUCCESSALE DE TUNIS : 3, rue Es-Sadikia

Agences à Soussse et à Bizerte

Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.

Opérations de banque, Escomptes, Recouvrement.

Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises.

Garde de titres, Paiement de coupons, Paiements télégraphiques.

Chèques et Lettres de crédits sur tous pays, Location de coffres-forts, Change de monnaies étrangères, Dépôts de fonds à

échéance fixe. Un an à 4 ans 3 o/o.

Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

LUMIÈRE LUX



Eclairage privé et public

par l'incandescence au pétrole

le plus économique qui existe

FRAIS DE CONSOMMATION

d'une lampe de 200 b. 0 fr. 015 l'heure

— 800 b. 0 fr. 04

Lampes pour Hôtels, Châteaux

Sanatorias, Garages, Ecuries, Remises

Salles de bal, Fêtes publiques

Caves, Terrasses, Parcs, Fermes

Cours, Chais, etc.

Darius BONAN

concessionnaire exclusif

pour la Tunisie, Tripoli et Malte

84, rue de Portugal

Adr. télégraphique : VUXARIS, Tunis

Téléphone 7

Boulangerie-Pâtisserie Anglaise et Viennoise

Téléphone 449

WAGNER & C^{ie}

Téléphone 449

24, rue d'Italie — TUNIS — Avenue de Paris, 8

PÂTISSERIE DE 1^{er} ORDRE — CONFISERIE FINE — CHOCOLATS

Fournitures pour Soirées, Baptêmes et Mariages

PAIN FRANÇAIS — PAIN VIENNOIS & ANGLAIS — PAIN DE MÉNAGE

Crème Chantilly de France

Service à domicile — Expéditions dans toute la Régence

Succursale à SOUSSE : Angle des rues du Marché et Villedon

TUNISIA-PALACE

Hôtel de premier ordre

TUNIS

Hôtel de premier ordre

Lumière électrique

150 CHAMBRES ET SALONS

Lumière électrique

Le plus bel Hôtel du littoral africain — Jardin d'hiver

SEUL HOTEL TUNIS AVEC ASCENSEUR, TOUT CONFORT MODERNE

STÉPHANE REVOLON

Successeur de DURIEUX & REVOLON

6, Rue de Rome
VASTES ENTREPOTS
Rues de la Loire et du Var

Quincaillerie, Ferronnerie, Armes de chasse
OUTILS AGRICOLES
FONTE, FER ET ACIER

bananier ne peut pas s'éloigner du littoral; mais, dans cette région même, il existe bien des terrains qui seraient susceptibles de donner d'abondantes récoltes. Les environs de Tunis, le fond de la rade de Carthage et du golfe de Hammamet, le bas des vallées resserrées sur le littoral sfaxien, fourniraient aisément à la consommation locale et à l'exportation un fruit excellent.

Cet arbre exige des stations abritées, chaudes, un sol riche et beaucoup d'eau; mais le rendement est considérable.

Le figuier

Le figuier couvre en Tunisie des surfaces considérables, et l'on peut évaluer à plus d'un million le nombre d'arbres en rapport; il est, dans le nord particulièrement, cultivé avec beaucoup de soins par les indigènes.

Cet arbre n'est pas exigeant; mais, pour qu'il donne des produits rémunérateurs, il faut cependant qu'il soit dans un climat convenable et qu'il trouve un sol approprié. Pour bien mûrir ses fruits, le figuier demande, en août et septembre, une atmosphère sèche; trop près de la mer, les figues restent trop aqueuses à la maturité et fermentent — il faut que le fruit mûr subisse, déjà sur l'arbre, un commencement de dessiccation naturelle qui le conserve.

C'est au pied des montagnes, dans les vallées chaudes, à une altitude de 300 à 800 mètres — la Khroumirie est toute désignée à cet effet — que se trouvent les meilleures stations pour le figuier.

Cette plante a des racines très puissantes qui doivent pénétrer très profondément pour trouver de la fraîcheur; les terres légères lui conviennent particulièrement. Le plus souvent, c'est sur les coteaux que les figueraies sont établies. Cependant, dans les alluvions des plaines, le figuier prend un grand développement, mais son fruit n'est susceptible de conservation que si l'atmosphère est suffisamment chaude et sèche.

Avant de planter cette arbre, il faut donc s'assurer que l'on peut compter sur les conditions du climat et du sol.

Les variétés du figuier sont très nombreuses sur les bords de la Méditerranée, et, dans chaque contrée, on trouve d'excellents fruits.

Quoique les variétés à fruits gros et moyens soient les plus recherchées par les cultivateurs indigènes, il y a aussi des races à petits fruits très nombreux, très sucrés, qui méritent d'attirer l'attention.

Le rendement du figuier varie beaucoup suivant les conditions de culture et l'âge des arbres. Dans une plaine à sous-sol perméable et frais, on obtient facilement, avec des arbres de quinze à vingt ans, soixante quintaux de figues sèches; mais les années à pluies précoces et à orages, une grande partie de la récolte est compromise faute d'installations pour le séchage à couvert. Sur les pentes à sous-sol moins frais, les rendements diminuent de moitié; mais la qualité du produit est supérieure.

PÉPIN.

P.S. — Dans nos prochains numéros, nous étudierons successivement, à la bonne franquette et sans technique aride, tout ce que nous avons commencé: la vigne, l'olivier, le châtaignier, le nêlier, l'anonier.

P.....

Bibliographie

Almanach Météorologique pour 1913 (15^e année), Prix 3 francs, 9 rue Cernuschi, à Paris (XVIII^e).

C'est avec la certitude de leur rendre service que nous recommandons à nos lecteurs cet Almanach Météorologique, qui paraît pour la quinzième année, parce qu'ils y trouveront tous renseignements utiles pour réussir en agriculture, viticulture, aviculture, horticulture, etc.

L'auteur a fait ses preuves: il même depuis longtemps le bon combat dans la presse agricole et n'a pas peu contribué par ses articles, ses ouvrages, ses conférences, à l'amélioration de notre agriculture de l'Afrique du Nord. Il s'est en outre révélé météorologiste sagace autant qu'agriculteur consommé et ses prévisions pour les années dernières se sont réalisées, en France comme en Algérie et en Tunisie, avec une exactitude presque toujours absolue.

Dans son Almanach Météorologique, il publie précisément le résumé de ses pronostics météorologiques pour les derniers mois de cette année 1912 et pour toute l'année 1913. Il étudie les questions les plus intéressantes pour les agriculteurs de l'Afrique du Nord et publie le résultat de ses recherches. Il donne de précieux conseils sur les travaux agricoles, l'emploi judicieux des engrais, le bétail, la volaille, les chiens de berger, le jardin, etc. D'amusantes illustrations, des recettes utiles, des nouvelles littéraires et des monologues de nos meilleurs écrivains complètent ce recueil des plus attrayants et des plus pratiques.

On peut lui demander aussi ses autres ouvrages très pratiques pour nos colonies: le Progrès de l'Agriculture, 1 fr.; les engrais, 1,50; une exploitation rurale par le métayage, 2 fr.; les travaux agricoles 2 fr. 50.

Envoi franco contret timbres ou mandat, à l'auteur, M. Alfred Jouon, 9, rue Cernuschi, à Paris, 17^e.

Théâtre Municipal de Tunis

Mardi 12 novembre 1912
Bureaux: 7 h. 45 Rideau 8 h. 15

Soirée de gala

avec le concours de Mlle Lillian Grenville, du Théâtre Métropolitain de New-York, M. David Devriès, de l'Opéra Comique, M. Coitreuil, du Théâtre Royal de la Monnaie, M. Raynal, du Grand Théâtre de Lyon.

MANON

Opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux de MM. Meilhac et Ph. Gille, musique de Massenet.

Distribution: M. David Devriès, le chevalier de Grieux; Mlle Lillian Grenville, Manon; M. Raynal, Lescart; M. Coitreuil, le comte des Grieux; M. Cosson, de Brétigny; M. Larbaudière, Guillot de Morfontaine; Mlle Daurely, Poussette; Mlle Goudard, Javotte; Mlle Blanchet, Cosette; M. Cornerais, l'hôtelier; Mlle Brestha, Rosalinde; M. Pelat, un sergent; M. Monval, un soldat; M. Perrier, un archer; M. Caball, un archer; M. Larraque, le portier du Séminaire.

Bourgeois, bourgeois, postillons, marmilons, porteurs, voyageurs, voyageuses, élégantes, aigreur, aigrefins, archers, soldats du guet, etc.

Au 2^e acte, Mlle Lillian Grenville chantera la Gavotte.

Orchestre sous la direction de M. Cherubini, premier chef d'orchestre.

Meubles de la maison Luciani, 9, rue d'Italie. Plantes et fleurs du Comptoir agricole, 6, rue d'Italie.

Paix des places. — Baignoires et loges, 5 francs par place; fauteuils de balcon, premier rang, 4 fr. 50, autres rangs, 4 francs; fauteuils d'orchestre, première série, 4 fr., deuxième série, 3 fr. 50, troisième série, 2 francs; fauteuils de galerie, premier rang, 2 fr. 50, autres rangs, 2 francs; amphithéâtre face, 1 franc, côté, 0,75. 50 o/o de réduction aux militaires.

En location, 0 fr. 25 en plus par place et 0,15 pour les amphithéâtres. Téléphone 759.

Casino Municipal de Tunis

(PALMARIUM)
Samedi 9 novembre

M. Ch. Afrigan, directeur artistique

M. H. Magnani, chef d'orchestre Breteanu, régisseur

Matinée à 3 h. 15 Soirée à 8 h. 45

Adieux de les Desiré L., duettistes — Mlles Lison Monda, de Beaumont, Suzon Mimosette, chanteuses en tous genres.

Pour la première fois à Tunis, Electrama. Immense succès de:

Le Guapa et son chanteur, dans leur sketch bohémien — Seimar, comique typique de l'Eldorado, de Paris — Les Desiré L., duettistes comiques fantaisistes à transformations — Mlle Lison Monda, diseuse à voix — Mlles de Beaumont, Suzanne Barty, Suzon Mimosette et Suzy Vette, chanteuses.

PALMA-CINEMA. — Changement complet du cinématographe.

Tous les jours à 4 heures du soir, grande séance de patinage.

PRIX DES PLACES. — Entrée ou droit de piste 0,25. — Location de patins, la paire 0,50. — Entrée gratuite pour les dames.

ADMINISTRATION DES HABOUS

AVIS

Il sera procédé, le Jeudi 14 novembre courant, à l'Administration des Habous, à l'adjudication d'un immeuble ci-après indiqué:

Un terrain, connu sous le nom d'El-Mellaha, à deux kilomètres environ du sud de Béja.

Contenance non garantie: 29 hectares 50.

Mise à prix: 800 francs par an.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Administration des Habous.

RÉGENCE DE TUNIS

PROTECTORAT FRANÇAIS

ADJUDICATION

Il sera procédé, le 10 décembre 1912, à trois heures du soir, au Ministère de la Guerre, Tunis (Dar-el-Bey), à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des fournitures d'habillement, draps, toiles et accessoires d'effets d'habillement, de chaussures, d'effets de grand équipement, de petit équipement et campement, nécessaires aux troupes de la Garde beylicale, pendant les années 1913, 1914 et 1915.

Les personnes qui désireront prendre part à l'adjudication devront déposer leurs pièces d'admission avant le 21 novembre 1912. Elles pourront prendre connaissance du cahier des charges relatif aux fournitures, à l'Administration centrale de l'armée tunisienne.

Le lieutenant-colonel, directeur de l'Administration Centrale de l'Armée tunisienne,

DANGELZER

AU BON MARCHÉ

CATANIA & CUCHET

TUNIS — 24, Avenue de France, 24 — TUNIS

Vente Spéciale de Fourrures

Grande Echarpe cintrée en chèvre, skungs ornée glands, doublée en beau satin fourreur. L'écharpe... 25

Etole lievre rosé, façon vison, garnie queues et passementerie L'étole 29

Echarpe en opossum d'Australie naturel, dernière création de la maison. L'écharpe... 145

Beau renard Jumel, façon sitka, ornée 2 têtes et queues 59

Manteau loutre d'Hudson, doublé satin du chesse, longueur 185. Le manteau... 195

Grand choix de Fourrures, Echarpes et Mouchoirs en skungs, Opossum naturel, Taupé et Renard bleu et blanc véritable

Voir au Comptoir lainages, soieries et coton nos nombreuses occasions en coupes et coupons

Pharmacie BLOCH

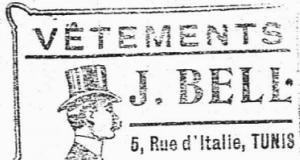
14, avenue de France, et 2, rue Al-Djazira TUNIS

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole supérieure d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. — Service spécial d'expédition immédiate Conditions avantageuses pour Sociétés Exploitations minières, agricoles et industrielles.

Téléphone n° 553



VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS

J. A. BEMBARON

9, rue Es-Sadikia — TUNIS

Pianos PLEYEL et BOISSELOT

Vente location à partir de 25 fr. par mois

Locations de Pianos neufs à 15 francs par mois

Machine à écrire "DACTYLE"

300 francs avec facilité de paiement

Mesdames

HEMAGENE TAILLEUR

Quelques Epoques Dououreuses, Irrégularités, Retards, Suppressions, Seul produit scientifique Adopté par les Hôpitaux de France et de l'Étranger Préparé par TAILLEUR, pharmacien de 1^{re} classe, Anc. Professeur à l'Ecole de Médecine, Ex-interne des Hôpitaux de Paris, Officier d'Académie. La Flacoe dans toutes les Pharmacies de France 2,25 par mandat 2,25. Brochure explicative gratuite à demande adressée à P. TAILLEUR, pharmacien à FONTAINEBLEAU (S.-et-M.).

Dépot principal à Tunis:

Pharmacie FATTACIOLI, 7, av. de France

Raymond VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE
TUNIS — 22, rue de Russie, 22 — TUNIS

Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

Restaurant du Japon

C. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires
5, rue de la Casba, 5
près la Place de la Bourse au 1^{er} étage TUNIS

Service à la Carte — Repas sur Commande

VRAIE CUISINE ITALIENNE
Spécialité des Ravioli et Cassate
Vins fins de la Maison ROUFF, de Naples
Vin de Piémont — Vin du Chianti

Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, propriétaire
9, Avenue de Carthage — Tunis
Repas à la carte et à prix fixe.
Pension: 55 francs

MAGASINS GÉNÉRAUX

ET
ENTREPOT RÉEL
de Tunis

Entrepôt réel, fictif & simple - Warrants

Pour renseignements, s'adresser à la direction, avenue de la République.

INDUSTRIE FUNÉRAIRE

Félix FISCHER
Tunis — 45, route de l'Ariana (en face le Cimetière)

La "PETITE TUNISIE SOCIALISTE"

se trouve en France
à Paris: au kiosque n° 16, boulevard des Capucines, en face le Grand Café (qu'il ne faut pas confondre avec le Café de la Paix); chez Mme Vauriot, bibliothèque de la Gare P.-L.-M. (sous le buffet); et à l'Office Tunisien, 2, rue Meyerbeer.
Dans les gares de: Marseille, Toulon, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Lyon, Per-rache, Avignon, Valence, Dijon, Aix-les-Bains, Vichy, etc., etc.

"Argus de la Presse"

Fondé en 1879, le plus ancien bureau de coupures de journaux, l'Argus lit 12.000 journaux par jour. Ecrire, 37, rue Bergère, faubourg Montmartre, Paris.
Adresse Tél.: Achambure-Paris.
Téléphone: 102-62

APPAREILS AUTOMATIQUES

pour Cafés, Bars, Bureaux de Tabacs
La Caille — Le Tigre — La Comète
L'Élé — Le Père Bidart (dés ou dominos)
Roulettes — Horloges
La Cie Caille, 12, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS

L'Indicateur Tunisien

Edition 1912, 1.740 pages, prix: francs,
Franco dans toute la Régence: 10 fr. 60.
Extérieur: 11 fr. 35.

Pavillon BEAU-SÉJOUR

Carthage-Station
Restaurant de 1^{er} ordre. — E. GIRAUD

MAISONS RECOMMANDÉES

Grand dépôt de poterie, faïence, porcelaine, verrerie, de quincaillerie, lampisterie. Maison Martinez frères, 28, rue d'Italie, Tunis

Entrées coloniales, gros, demi-gros et détail, dépôt de pommes de terre.
A. MANCUSO, place de la Gare Française.

Quincaillerie française, fournitures pour bâtiments, entrepreneurs, mines, articles agricoles. R. Jenny, 22, rue d'Algérie, Tunis.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. — G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-Bou-Mendil, Tunis. — Téléphone 450.

Au Flamant Rose. — M. Blanc, naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face l'Hôtel de Paris. Pelletterie, Fourrures. Prix modérés.

Droguerie de la Poste. — J. Attal. Juste en face l'horloge de la poste. Produits de premier choix. Prix très réduits.

Pâtisserie, Confectionnerie. — Maison Montelatecchi, CHAMBON, successeur. Avenue Jules Ferry, 53 et 55. — Five o'clock.

Gr. Café-Restaurant-Brasserie de Paris. — Bières Pou-set. Champignelles et Spatenbrau. J. Billiant, propriétaire.

200 repas par jour. RESTAURANT du ROSBIF. Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe, Aven. Jules-Ferry.

Absinthe Berger

supérieure, saine, apéritive

Le Courrier de la Presse

Bureau de coupures de journaux français et étrangers, fondé en 1889, 21, boulevard Montmartre, Paris (2^e).

GALLOIS & DEMOGÉOT

Adresse Télégr.: Coupures-Paris.
Téléphone: 101-50.

Lire

L'Humanité

Directeur: Jean JAURÈS

"Le SOCIALISME"

Journal-Revue hebdomadaire
Directeur: Jules GUESDE
Bureaux: 3, rue de la Roquette, PARIS

P.-L.-M.

La Compagnie délivre toute l'année des carnets individuels ou collectifs, du 1^{er}, 2^e et 3^e classe pour effectuer, à prix réduits, des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants: 1^o Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, Ouest, P.-L.-M. Algérien, Est-Algérien Etat (lignes algériennes), Ouest-Algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa; 2^o sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie Générale Transatlantique; par la Compagnie de Navigation Mixte (Compagnie Touache), ou par la Société générale de Transports maritimes à vapeur; 3^o sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit ses parcours maritimes, et sur les réseaux algériens ou tunisiens, les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres ou comptés pour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des Messageries maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

Validité. — Les carnets sont valables pendant 90 jours, à compter du jour du départ, ce jour non compris mais ils sont valables 120 jours, lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. — Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

Demandes de carnets. — Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants; elle doivent leur parvenir 5 jours au moins avant la date du départ.

Imprimerie spéciale de la Petite Tunisie Socialiste.

Le gérant, D. V. SCIALOM,

ABSINTHE SUPÉRIEURE Premier Fils

Agent général pour la Tunisie : AUG. DUCROS, Tunis

raillent chroniquement la Gueuse et son régime jureraient quelque peu avec la trompeuse mention.

Aussi l'étiquette sang-de-bœuf a-t-elle disparu : de l'aveu même de ses managers, la Tunisie Française n'est pas « journal républicain ».

Il y a longtemps que nous l'avons dit.

Pour les validations. — A l'occasion de la grève des conférenciers et du cas Destrées, on a prétendu que le législateur pourrait et devrait donner à la Consultative la faculté de valider ses membres elle-même. Un tel moyen ne serait pas praticable : outre que notre petite Chambre basse est loin d'avoir l'envergure du Parlement français, elle n'est que consultative, c'est-à-dire n'a pour ainsi dire pas voix au chapitre, et ne peut prendre de décisions sans appel ; à plus forte raison ne peut-elle pas valider des élections contestées.

Ce que l'on pourrait peut-être faire, ce serait de faire désigner annuellement, par la majorité de la Conférence, deux de ses membres pour servir d'assesseurs au Tribunal civil de Tunis, jugeant en matière de contentieux électoral. L'idée ne vaut-elle pas la peine qu'on s'y arrête.

La Tunisie pépinière. — Encore un qui s'en va, après avoir plu à un voisin qui nous l'enlève. M. Lejosne vient de boucler ses malles et s'en va à Marseille, pour de là voguer vers Stamboul, la capitale très menacée du Commandeur, fort mari de ses Croquants en déroute.

Puisse-t-il trouver dans la Cité des Osmanlis fortune et honneurs. En attendant, nous ne saurions trop déplorer ces départs chroniques de nos meilleurs fonctionnaires.

Quant nous serons à cent nous ferons une croix, et même un calvaire, avec son ossuaire...

Amirauté Suisse! — Lu dans l'Echo d'Alger du 18 octobre 1912 :

APRÈS LES PRÉLIMINAIRES SIGNÉS

Constantinople, 17 octobre. — La flotte italienne a reçu, par radiotélégramme, l'ordre de quitter Ouchy et de revenir à Constantinople.

L'Echo d'Alger ne nous dit ni par quels moyens ni par quelles voies navigables la flotte italienne s'est rendue des rives du Léman à celles du Bosphore.

Il ne nous parle pas non plus de l'étonnement des habitants de Stamboul lorsqu'ils virent arriver sans encombre dans leurs eaux, après la signature des préliminaires de paix, les cuirassés italiens qui quelques jours avant, évoluaient entre Evian et Lausanne.

Départ de condamnés. — Les morts vont vite, et plus vite encore le condamné au bagne.

Il en est parti une cargaison avant-hier pour Cayenne, via Guelma. Nous les avons vus à la gare. Ils avaient l'air excessivement contents, plus ravis, en tout cas, que les gendarmes qui les encadraient, et pour qui ce convoi est une rude corvée.

D'avoir eu la vie saine et le tête sauve (typo ne compose pas *chauve*), ils jubilaient, chantaient.

Interviewés, ils nous ont dit que leur conduite au bagne sera tellement exemplaire qu'ils demanderont à un moment la libération conditionnelle, et seront sûrs de l'obtenir.

Nous le leur souhaitons d'autant volontiers que nous savons qu'il y a parmi eux un malheureux innocent, Djilani ben Fatallah.

Par les fenêtres. — M. Tridon ne se contente pas d'expectorel, au moral, ses sanies sur les républicains. Il aime aussi à faire plonger ses concitoyens dans une atmosphère poussiéreuse et microbienne du plus dangereux effets.

Tous les matins, vers huit heures, une bonne anguleuse étale, sur ses fenêtres de la rue Hannon, une montagne de tapis, de descentes de pieds, de couvertures, de draps de lits, et à tour de bras, sans ombre de délicatesse, les débarrasse des poussières amassées de nuit... et cela, sur les malheureux passants qui avalent, à bouches et à nez que veux-tu, les microbes d'alcôve de notre confrère.

Le plus curieux, c'est que ce même M. Tridon revient, avec une régularité touchante, sept fois par semaine dans son journal, sur le balayage à sec, le battage des tapis par les fenêtres, le péril bacillifère! Que ne commence-t-il à donner l'exemple?

N'a-t-il pas le gaz Clayton!

Dans la Presse

En raison de son importance exceptionnelle le n° 4 du « Judaïsme Tunisien » paraîtra que le 15 courant.

Indicateur Tunisien

L'Édition 1913 étant en préparation, la Direction prie les personnes qui auraient des rectifications à faire de vouloir bien les adresser à la Direction 2, avenue de Paris, Tunis.

Toutes les rectifications concernant les commerçants, les sociétés ainsi que les particuliers sont faites gratuitement.

Nouvelles à la main :

— Parait que ça chauffe chez les Turcs. — C'est bien leur faute : si la Porte était bien fermée, elle ne serait pas envahie!

La bonne foi de M. Dominguez

Dans son numéro du 5 novembre, la Tunisie Française publiait un compte rendu de la première réunion de la Conférence signée Christian Dominguez. Avec la fantaisie la plus échevelée, l'auteur travestissait les événements, dénaturait les faits et déformait les paroles. Nous n'aurions eu cure de cette singulière manière de pratiquer le reportage, si notre rédacteur en chef n'avait été englobé par le citoyen Christian dans le tissu de contre-vérités qu'il servait aux lecteurs de M. Tridon, qui nous avait habitué, cependant, en matière documentaire, à un meilleur souci de la juste réalité.

Donc, relatant l'incident survenu entre notre ami Destrées et les délégués ferryvillois à l'issue de la réunion consultative, M. Dominguez publiait ce qui suit :

Intervention de M. Lacroix

M. Lacroix, publiciste, intervint alors. Il est intéressant de reproduire ici la manière dont il tenta de faire cesser la discussion.

M. Lacroix cria le plus haut possible à des interlocuteurs qui ne voulaient point l'entendre. « Laissez donc Destrées tranquille. Ce n'est pas à lui qu'il faut vous en prendre. C'est aux juges du Tribunal et surtout au président Dumas » (sic).

C'était avancer là un pur mensonge et une sereine calomnie que notre rédacteur en chef ne pouvait déceintement pas laisser s'accréditer dans le public.

C'est pour cela qu'il adressait, le jour même, au gérant de la Tunisie Française, la lettre suivante :

« Votre collaborateur, M. C. Dominguez, me fait dire, dans un article que publie votre numéro de ce jour, des paroles que je n'ai point prononcées. »

« Je n'ai pas dit aux délégués ferryvillois « de s'en prendre au président Dumas », pour une bonne raison, c'est que je n'étais pas à Tunis lorsque le Tribunal a validé l'élection de M. Destrées, et j'ignore si l'audience était présidée par l'honorable M. Dumas. »

« J'espère, sans avoir besoin de vous sommer, que vous voudrez bien publier ma protestation dans votre plus prochain numéro. »

Recevez, etc. EM. LACROIX.

En même temps, et pour plus de sûreté, il pria, en ces termes, M. Destrées de reproduire dans le Courrier sa mise au point. Ce fut fait le lendemain même; nous en remercions notre confrère républicain :

« Mon cher Destrées, Je ne sais pas si M. Dominguez est sourd ou affligé d'une autre infirmité, mais il a, en tout cas, l'esprit très inventif lorsqu'il prétend que j'ai dit aux délégués ferryvillois « de s'en prendre à M. le Président Dumas ». »

« Il suffit de lire la Petite Tunisie Socialiste pour se convaincre que je n'ai pas pu parler de la sorte, d'un magistrat, qui fait, heureusement, oublier quelques-uns de ses précédents immédiats. »

« Dès lecture de la Tunisie Française, j'ai envoyé à son gérant la lettre ci-après, je vous prie de la publier dans le Courrier. »

Recevez, etc. EM. LACROIX.

Contrainte et forcée par la publication du Courrier, la T. F. attendait deux jours pour reproduire la rectification de M. Lacroix et prenait soin de la faire suivre d'une lettre de M. Dominguez fournissant de nouveaux mensonges destinés à cimenter le premier. Mais quel ciment friable! Quelle pauvreté d'arguments! Quelle loyauté! Quel loyalisme!

M. Lacroix n'avait pas à mêler le nom de M. le Président Dumas à une discussion où il n'avait que faire. Il ne l'a pas fait, son affirmation vaut celle du jeune et peu reconnaissant avocat de Rennes, officier peu généreux du Nichan-Itikhar, puisqu'il n'a peut-être pas encore payé (même en deux ou trois fois - sic -) les droits dus à l'Assistance Publique.

En persistant à mettre dans la bouche de M. Lacroix un propos qu'il n'a jamais tenu, M. Dominguez affirme que notre Directeur ne proteste que parce qu'il a besoin du Tribunal de Tunis. C'est, pour un avocat, même rayé, avoir une piètre idée de la justice de son pays que de croire qu'il suffise de la flagorner, ou de la ménager, pour en obtenir ce que l'on veut. C'est, implicitement, ce qu'a voulu dire M. Dominguez.

Là, encore, il s'est fourré le médius dans l'orbite jusqu'au cubitus! M. Lacroix n'a aucun procès pendant devant le Tribunal de Tunis. Il n'en a pas non plus en vue. En se défendant donc d'avoir cherché à faire dévier sur le nom d'un magistrat une colère électorale, il n'avait en vue aucun intérêt personnel.

Il a toujours affirmé, dans ce journal et ailleurs, où on a le respect de la Justice française, que M. Dumas est un juge inaccessible à la passion et un honnête citoyen. Il ne s'en dédit pas!

Dimanche après-midi, à 1 heure 15 à la gare de Tunis, apercevant M. Dominguez, je n'ai pu m'empêcher, malgré la présence de deux dames qui l'accompagnaient, d'aller lui demander des explications sur les propos qu'il avait mis dans ma bouche concernant l'honorable Président Dumas et les mobiles de ma protestation.

— Mais vous avez parlé du Tribunal? me dit M. Dominguez.

— Parfaitement, répondis-je, mais pas de M. Dumas. Pourquoi travestir ainsi la vérité et persévérez dans votre erreur pour ne pas dire autre mot?

Je ne m'occupe plus de vous, laissez-moi donc tranquille et ne me mêlez plus à vos querelles, s'il vous plaît.

Si je dis que je ne m'occuperai plus de lui, c'est que j'ai été sollicité par M. Dominguez, alors qu'il était avocat à Rennes, de lui rendre un petit service. Je le lui ai rendu et, depuis qu'il est à Tunis, on dirait qu'il cherche toutes occasions à me prouver son ingratitude.

EM. L.

Le Crapaud

FABLE

Timide, boiteux et lourdaut, Péniblement s'en va l'asthmatique crapaud Et toujours il semble que, sur sa face, Un bon sourire met une affreuse grimace. C'est qu'il court chasser et manger Les vers et les insectes du verger Ou la molle limace Qui, de have, salit le potager.

« Quelqu'un se récria — « Quoi! vous allez encore »

« Vous essouffler, du soir jusqu'à l'aurore, »

« A poursuivre les petits ennemis »

« De l'homme qui, sans sa sottise, »

« Devrait vous accueillir comme un de ses amis. »

« Mais non, ce brave fourbe, quoi qu'il en dise, »

« Vous fait un grief de votre laidure »

« Et laisse son enfant, à qui vous faites peur, »

« Chercher, à coups de pierre, à vous surprendre. »

« Comment pouvez-vous encore le défendre »

« Quand il lui déplaît de vous voir! »

— « Ami, dit le crapaud, je sors le soir. »

LUCIEN DANZEL

LA HERNIE

PORTÉE HUMANITAIRE D'UNE BELLE DÉCOUVERTE

La nouvelle découverte du grand Spécialiste M. A. CLAVERIE, de Paris, est une de celles dont l'importance et la portée sont les plus considérables si l'on songe au nombre incalculable de personnes qui sont atteintes de cette gênante et grave infirmité que l'on nomme la hernie.

Plus de 5.000 Docteurs-Médecins ordonnent journellement à leurs malades les appareils de A. CLAVERIE.

Plus de deux millions de blessés les ont adoptés avec enthousiasme.

Les Hôpitaux, les grandes Administrations, les Sociétés de Secours Mutuels les fournissent à leurs malades, à leurs employés ou à leurs membres.

Enfin chaque jour des centaines de témoignages enthousiastes de personnes soulagées et guéries parviennent à l'adresse du renommé Spécialiste.

Dans notre contrée notamment où la personnalité de M. A. CLAVERIE est depuis longtemps connue et hautement appréciée, nombreux sont les blessés qu'il a délivrés à tout jamais des souffrances, des inquiétudes et des misères causées par cette déplorable infirmité.

C'est pourquoi nous sommes heureux de rappeler la présence, en Tunisie, du renommé Spécialiste qui fera l'application de ses appareils perfectionnés en donnant à chacun tous conseils et renseignements désirés, de 9 h. à 5 h. à : Souk-Ahras, jeudi 14 novembre. Hôtel d'Orient; Béja, vendredi 15, Grand Hôtel; Tunis, samedi 16, dimanche 17 et lundi 18, Grand Hôtel de Paris; Bizerte, mardi 19, Grand Hôtel.

« CEINTURES-MAILLOTS » CLAVERIE, pour tous les déplacements des organes chez la femme (Hernies ombilicales, Descendentes et Déviations de la matrice, Rein mobile, etc., etc.).

Hier Aujourd'hui Demain

CHRONIQUE DE L'ACTUALITÉ

Fen dé brut dans les meetings! — Grandeur, décadence et ingratitude. — Un amateur de faïence.

— A triste anniversaire, triste souscription...

— Un délégué qui lâche arrière.

— Tout finit par des « Manon »

« Cocorico! Cocorico!... Hi Han! Hi Han!... couac couac... ou... ouac! Hou! Hou! Hou!... »

Serais-je donc devenu subitement fou, me demandez-vous? Que non pas. Je ne fais que reproduire fidèlement ce que oreilles ont entendu... Etait-ce une mes ménagerie?

Quant à ce que mes yeux ont vu, comme dit dans ses livres ce bon M. Arthur de Turenne-Meyer, c'est pire encore : des bras se tendent, des bouches se convulsionnent, des yeux sortent des orbites, des pommettes se congestionnent... Etait-ce un asile d'aliénés?

C'était simplement, à la Bourse du Travail, une réunion post-électorale. C'était présidé par un monsieur à la tête carrée, au menton proéminent, au teint fleuri, au dos... minqué, n'ayant rien d'un Christ (Hi Han!...) Autour de la table, un médecin juif déchu dans le socialisme, jusqu'à ses millions exclusivement; un descendant des preux et des lépreux de Nazareth, tendre époux et fidèle serviteur de qui paie bien; un vieux sire cacochyme, issu du lit, son médecin à sa portée, venu là pour faire la terre-neuve; un officier en retraite qui, lui, n'était pas au lit... Des fonctionnaires, des noctambules israélites, mes messieurs de la rousse, des Alphonse Dauvert, etc.

C'est le meeting des vingt-et-un!

L'un d'eux, le vieux sire, soudain se lève. Il parle difficilement : « Je suis malade, je n'en peux plus, mais je suis venu. (Bravo! Vive Victor!...) Mes chers amis, quand je mourrai, vous m'élèverez un monument. Un monument... monumental. Ce seront mes seuls émoluments. ce monument : j'ai juré, par sidi Bouftou de Soliman de ne pas aller siéger avec Auguste. Mais, vous comprenez... Amour sacré de la Patrie... Aux armes, citoyens!... Nous enirerons dans la carrière... Autorisez-moi à y retourner. (Hou! hou! hou!...) Mes chers amis, je suis malade. Quelques verres de Marsala de ce bon Nuée me feraient tant de bien... Et puis l'intérêt de la Tunisie... »

Le pauvre homme fut hué d'importance... grandeur et décadence, Pauvre grand homme! Voilà ce que c'est de toujours mettre en politique le diction; « l'homme absurde est celui qui ne change jamais ». Soixante-quatre années d'abnégation fichues à l'eau. A moi, terre neuve, sauvez-les!

Un autre, le descendant des preux, adosse son importante assiette au bord de la table. Il annonce, parle du nez, s'efforce de mimer l'éloquence, fait des efforts, et soudain, au plus beau d'un effet oratoire, il lâche un bruit incongru... Etait-ce le pieds de la table frottant contre le parquet? Que non, c'était un bruit plus naturel, bien que peu admis en bonne compagnie. C'était un vulgaire et retentissant p. de lâche-arrière.

O ses aïeux, volez-vous la face, et la... pile aussi!

Volez-vous, aussi, femmes musulmanes qui vous rendez au Djellaz honorer les mânes de vos morts... Il y a des voleurs dans les cimetières.

Il y en avait un, l'autre jour, un civilisé, pourvu du certificat d'études, un jeune Tunisien bien stylé... Il voulait carrelor son intérieur à bon compte : pour cela, il arrachait en douceur les carreaux de faïence ornant les tombes des riches défunts.

Comme de juste, on l'a déféré à la Driba, ce cambrioleur de Djellaz....

A propos de Djellaz, au moment où l'on emballait les émeutiers pour la Guyane, se célèbre l'anniversaire des tristes journées. Il y eut un service religieux. Personne n'y est allé, déplore tristement mon ami Tridon. La foi s'en va, les caisses restent rebelles aux souscriptions pour messes et oremus.

JOSEPH

Crock-Notes

Le temp qu'il fera

D'après M. Alfred Joüon, qui vient de faire paraître son Almanach Météorologique (3 fr. franco, chez l'auteur, 9, rue Cernuschi, à Paris, 17).

Novembre sera une période fortement agitée, très refroidie par les perturbations atmosphériques et peu favorable aux travaux cultureux; aussi engageons-nous nos lecteurs à effectuer leurs semailles tout de suite, ou bien à attendre Décembre, qui sera meilleur. Froid et sec à son début, en effet, le temps se radoucira dès le 5 et se maintiendra doux et humide jusqu'au 24 Novembre pour redevenir beau du 25 Novembre au 29 Décembre.

La fin d'Octobre était froide; mais la température ne tarde pas à s'élever progressivement jusqu'au 10 Novembre, date où l'on retrouvera la normale. Puis cette augmentation de chaleur continue jusqu'à la fin du mois, avec de belles journées fort appréciables, surtout du 23 au 28. D'autre part, la sécheresse persiste durant presque tous le mois de Novembre.

Une tempête est prévue par M. Joüon pour le 6. Il en annonce une autre du 15 au 20; forte et pluvieuse — avec cyclone probable le 17 — occasionnée par les vents du Sud. C'est une tempête de détente qui annonce la fin du mauvais temps et l'arrivée d'une saison sèche avec des belles journées relativement douces. Une troisième tempête est probable le 24, mais elle ne causera aucun dommage.

Courses de Tunis

A l'occasion des Courses qui auront lieu à Tunis le dimanche 17 Novembre 1912, des billets aller et retour de toutes classes, portant réduction de 50 % sur les prix du tarif général, seront délivrés sur cette ville toutes les gares de la Cie des chemins de fer de Bône-Guelma et Prolongements.

Ces billets seront valables, à l'aller pour tous les trains les 14-15-16 Novembre et le 17 pour les trains arrivant à Tunis jusqu'à 14 h. 03.

Au retour ses billets seront valables le 17 Novembre pour les trains partant de Tunis après 16 heures et les 18-19-20 Novembre pour tous les trains.

A cette même occasion, le chevaux ainsi que leurs propriétaires et conducteurs bénéficieront des prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. N° 12 bis et 112 ou P. V. N° 29 bis et 29 Chapitre 2.

Revue Minière Nord-Africaine

Nous apprenons la publication à partir du 1^{er} Janvier prochain, de la Revue Minière Nord-Africaine, organe des intérêts miniers de l'Afrique du Nord : Algérie - Tunisie - Maroc.

La Revue Minière sera mensuelle et formera une luxueuse brochure illustrée, de son abonnement (12 francs par an), la mettra à portée de tous ceux qu'intéresse le développement de l'industrie extractive dans nos possessions nord-africaines.

Patronnée par un important Comité, la Revue Minière Nord-Africaine sera dirigée par notre confrère M. L. Schiffmacher, directeur du journal Le Réveil, à Souk-Ahras, rédacteur H. C. à la Préfecture de Constantine.

Cette publication vient à son heure. Elle comble une lacune et répond à un véritable besoin. Nous sommes certains qu'elle aura vite pris dans l'Afrique du Nord la place importante qu'elle doit s'y faire. Nous le souhaitons sincèrement à N. Schiffmacher et à ses collaborateurs.

Pour les abonnements et la publicité, s'adresser dès maintenant à M. Schiffmacher, à Souk-Ahras (Algérie).

Flore et Faune de Tunisie

Sous ce titre général nous avons commencé, dans nos deux derniers numéros, la publication de brèves études originales sur nos plantes et animaux, le parti que peut en tirer un colon intelligent, et les plus profitables méthodes de culture ou d'élevage.

L'abricotier, le caroubier et l'orange ont déjà passé sous notre plume. C'est aujourd'hui le tour des arbres fruitiers suivants :

Le grenadier

Très cultivé en Tunisie, le grenadier tend à croître à l'état spontané dans les haies et broussailles. Certaines localités, comme Raf-Raf, Testour, etc., produisent de beaux fruits, mais le plus souvent on néglige trop cet arbre. Les variétés de premier choix pourraient être exportées.

La consommation locale est considérable, car la grenade est très recherchée par les indigènes et les populations d'origine méditerranéenne.

Le bananier

De tous les arbres subtropicaux la banane est celui qui a pris en Tunisie, relativement, la plus grande extension. Le